

Citoyenneté & Participation | Stéphanie Ghuysen

# Intégration citoyenne via le numérique Une chimère ?





: lien consultable dans l'Internet

## Introduction

13 mars 2020. Le gouvernement annonce le début du confinement en Belgique. Un virus, le COVID-19, constitue une menace pour la santé d'une partie importante de la population. Dans ce contexte où les barrières physiques sont désormais rigoureusement érigées, certaines activités doivent faire preuve de résilience, potentiellement être réinventées. Tel pourrait être le sort des formations citoyennes dans le cadre du parcours d'intégration wallon. Il s'agit de s'adapter à une situation extraordinaire qui pourrait se répéter si l'on en croit le monde scientifique<sup>1</sup>.

Au-delà de l'adaptation nécessaire à une crise sanitaire majeure, force est de constater que notre société évolue dans un univers numérique toujours plus prégnant qui ne cesse de se développer, que l'on y soit réfractaire ou non. Renforcer les compétences des participants dans ce domaine constitue dès lors un enjeu actuel qui fait sens. Par ailleurs, sur le plan de formation, l'outil numérique pourrait venir diversifier et enrichir les techniques de formation et compléter les visites citoyennes et séances traditionnelles en présentiel. Dans cette publication, nous avons donc souhaité évaluer la pertinence de proposer des formations à distance au sein des formations d'intégration citoyennes (FIC). Pour ce faire, nous commencerons par définir ce que recouvre le terme de formation ouverte à distance. Nous rappellerons ensuite le cadre des formations citoyennes ainsi que les objectifs qu'elles poursuivent et que nous traduirons sous forme de compétences. Notre volonté est de déterminer si ces compétences peuvent être atteintes via la formation ouverte à distance. Enfin, nous terminerons par une conclusion.

<sup>1</sup> L. BEAUDONNET, « Le coronavirus pourrait être une partie de plaisir à côté des maladies futures », *20minutes*, 27 février 2020, [en ligne :] <https://www.20minutes.fr/arts-stars/culture/2727923-20200227-coronavirus-pourrait-etre-partie-plaisir-cote-maladies-futures>, consulté le 29 avril 2020.

## I. Définition de la formation ouverte et à distance (FOAD)

La FOAD est un dérivé de la formation à distance (FAD). Comme son nom le laisse deviner, la FAD propose une activité d'apprentissage structurée où le formateur ou l'organisme de formation et l'apprenant sont physiquement distancés l'un de l'autre tout au long du module d'apprentissage.

La FOAD a de spécifique qu'elle se veut adaptée au profil des individus en offrant un programme modulé en fonction de leurs besoins individuels et collectifs.

Si aujourd'hui, on imagine difficilement la conception d'une FAD ou d'une FOAD sans recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC)<sup>2</sup>, son application dépasse le cadre numérique. Elle pourrait aussi se réaliser par courrier postal comme ce fut le cas lors de sa création dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est en cela qu'elle se distingue du e-learning dont l'essence repose sur le recours à Internet et dont l'apprentissage ne bénéficie pas spécifiquement d'un cadre pédagogique requérant l'intervention d'un formateur<sup>3</sup>.

Dans le cadre de cette publication, nous nous intéressons en particulier à l'usage des TIC au sein des FAD ou FOAD. Dans cette vaste catégorie, deux grands types de technologies peuvent être utilisés. Nous rencontrons, d'une part, les TIC asynchrones qui renvoient au caractère indirect et différé des échanges. C'est notamment le cas des emails, des blogs, des forums, etc.

<sup>2</sup> Les TIC sont « un ensemble d'outils et de ressources technologiques permettant de transmettre, enregistrer, créer, partager ou échanger des informations, notamment les ordinateurs, l'internet (sites Web, blogs et messagerie électronique), les technologies et appareils de diffusion en direct (radio, télévision et diffusion sur l'internet) et en différé (podcast, lecteurs audio et vidéo et supports d'enregistrement) et la téléphonie (fixe ou mobile, satellite, visioconférence, etc.) », UNESCO, <http://uis.unesco.org/fr/glossary-term/technologies-de-linfor-mation-et-de-la-communication-tic>, consulté le 1<sup>er</sup> mai 2020.

<sup>3</sup> « FAD, FOAD ou E-learning ? », Proactech, 4 janvier 2012, [en ligne :] <https://proactech.net/idees-concues-du-le-e-learning>, consulté le 2 mai 2020.

D'autre part, nous trouvons les TIC synchrones caractérisés par la simultanéité de l'information telles que les messageries instantanées et les visioconférences<sup>4</sup>.

## II. Rappel du cadre d'une fic au niveau du public

La formation à l'intégration et à la citoyenneté (FIC) fait référence à la formation citoyenne de 60 heures dispensée dans le cadre du parcours d'intégration wallon. Ce parcours d'intégration doit être obligatoirement suivi par toutes les personnes primo-arrivantes<sup>5</sup> et, dans certains cas, par les personnes qui souhaitent obtenir la nationalité belge. Une FIC requiert un certain niveau de français équivalent à A2<sup>6</sup> et plus, au contraire d'un atelier d'orientation citoyenne (AOC) organisé pour des apprenants ayant un niveau de français moins élevé qu'A2. Cette nuance est importante car nous ne traiterons pas des AOC dans le cadre de cette publication.

## III. Rappel du cadre d'une fic au niveau des objectifs

La mise en place de formations citoyennes est l'un des quatre axes que comporte le parcours d'intégration wallon. Les autres axes sont l'apprentissage de la langue française, l'insertion socio-professionnelle et le module d'accueil, qui consiste en une introduction générale du parcours. Tel que stipulé dans

<sup>4</sup> C. CUSUMANO, *Quel est l'impact de la diversité culturelle sur la communication virtuelle en entreprise*, « La question du langage et de la communication dans le management international : un défi pour les hommes et les organisations » ?, ESSEC Business school : Liège, [en ligne :] <https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/116927/4/Diversit%C3%A9%20et%20communication%20virtuelle.pdf>, consulté le 1<sup>er</sup> mai 2020.

<sup>5</sup> « Circulaire relative au parcours d'intégration », Etaamb, 22 mars 2019, [en ligne :] [https://www.etaamb.be/fr/circulaire-du-28-janvier-2019\\_n2019030212.html](https://www.etaamb.be/fr/circulaire-du-28-janvier-2019_n2019030212.html), consulté le 1<sup>er</sup> mai 2020.

<sup>6</sup> Le niveau A2 correspond au deuxième niveau sur l'échelle des langues de l'Union Européenne, le CECRL. Ce niveau, assez fréquent chez les personnes qui ont étudié une langue à l'école (anglais, allemand, espagnol) correspond au minimum requis pour s'aventurer à voyager en utilisant la langue. IDLANGUES, <http://www.idlangues.fr>, consulté le 2 mai 2020.

le décret relatif à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, le parcours d'intégration se veut être « un processus d'émancipation des personnes (...) » qui vise à « augmenter les chances [du primo-arrivant] de participer au fonctionnement de notre société, de mieux vivre ensemble en Wallonie (...) ». L'ensemble de ces quatre axes doit donc permettre à l'individu de s'intégrer dans son nouvel environnement de vie.

Dans ce cadre, la finalité de ces formations citoyennes pourrait être définie comme la construction d'une société interculturelle. Il s'agit d'objectifs sur le long terme. Pour y répondre, la Région wallonne a répertorié sept facilitateurs d'intégration<sup>7</sup>, que nous pourrions résumer en deux énoncés : « se situer et agir dans la société d'accueil et être acteur dans la construction d'une société interculturelle ». Ces objectifs généraux concernent l'ensemble de la formation. Ils vont permettre de construire les contenus et méthodes du module. En termes de compétences pédagogiques, il s'agira de renforcer chez les participants :

- les compétences d'autonomie dans la résolution des problèmes liés à l'intégration ;
- les compétences d'engagement et de participation citoyenne ;
- les compétences interculturelles.

## IV. Compétences d'autonomie

Dans cette partie, nous nous attèlerons donc à répondre à la question suivante : en quoi la FAD et le recours aux TIC permettent-ils de renforcer la compétence d'autonomie dans la résolution de problèmes liés à l'intégration ?

Tout d'abord, l'autonomie peut être abordée sous deux angles différents. S'il s'agit, d'une part, d'une compétence à atteindre telle que visée par le décret de la Wallonie, c'est également une compétence qui est mobilisée tout au long d'une formation à distance.

<sup>7</sup> Le document est consultable sur le site du Dispositif de concertation et d'appui aux Centres Régionaux d'Intégration de Wallonie (DISCRI) : <https://discri.be/wp-content/uploads/MODULE-1-DU-MANUEL-FICHE-CONTENU-INFORMATIF-LES-OBJECTIFS-DE-LA-FORMATION-Juillet-2015.pdf>.

En effet, la FAD demande à l'apprenant de prendre lui-même en charge la découverte et l'appropriation du module. Si la formation en présentiel organise la structure du cours entre les moments d'écoute, de lecture, de participation du participant ; à distance, c'est à l'apprenant de décider et de prendre en charge ce découpage de temps. À distance, la rigueur requise n'est pas non plus la même. La concentration est d'autant plus ardue qu'il n'y a pas de présence physique pour l'encadrer. Enfin, la FAD met l'apprenant face à des contextes d'apprentissage dont la complexité le contraint à coordonner de manière efficace son investissement individuel et les différentes formes d'interaction (formateur et un groupe d'apprenants, formateur et apprenant et groupes d'apprenants entre eux)<sup>8</sup>. L'autonomie n'est pas innée. Il s'agit d'une compétence à acquérir. Il convient donc d'insérer cette compétence d'apprentissage de l'autonomie dans le dispositif de formation à distance<sup>9</sup>.

D'après, une étude publiée en 2009 par l'ASBL Le Grain, les TIC semblent donc s'inscrire dans une démarche d'émancipation en délivrant l'apprenant de la supervision du formateur. La FAD restructure le rapport à la connaissance. Le formateur n'est plus l'individu omniscient ; les apprenants sont maîtres de leur apprentissage dans la manière de s'approprier des contenus, selon leur rythme<sup>10</sup>. Si elles encouragent l'apprenant à prendre le contrôle sur sa propre formation, le soutien du formateur est, toutefois, nécessaire pour permettre une émancipation réussie. Dans le champ de la formation, une pédagogie émancipatrice peut se définir « comme les conceptions et les pratiques de l'activité éducative qui visent l'accès au pouvoir et à l'autonomie d'action des individus et des groupes sociaux dominés. [...] Il s'agit de vouloir, pour ce public, l'accès au savoir, la maîtrise intellectuelle, culturelle et affective, qui doit permettre à ceux qui sont privés de pouvoir et de savoir de prendre confiance en eux, d'avoir (en coopération avec d'autres) une emprise plus grande sur

<sup>8</sup> L. COSNEFROY, « Autonomie et formation à distance », Recherche et formation, 2012, n°69, pp. 111-118, [en ligne :] [https://journals.openedition.org/rechercheformation/1752#xd\\_co\\_f=NTBhYmVIZWItNWVIZS00Njk3LTk5MjgtZDM0OGUzZDVkMTFh~](https://journals.openedition.org/rechercheformation/1752#xd_co_f=NTBhYmVIZWItNWVIZS00Njk3LTk5MjgtZDM0OGUzZDVkMTFh~), consulté le 23 avril 2020.

<sup>9</sup> M. LINARD, « L'autonomie de l'apprenant et les TIC », in Actes des Deuxièmes Rencontres Réseaux Humains / Réseaux Technologiques « Documents, Actes et Rapports pour l'Éducation », Poitiers : CNDP, 2000, pp. 41-49. [en ligne :] <http://unte.blogs.usj.edu.lb/wp-content/blogs.dir/6/files/2010/03/L%E2%80%99autonomie-de-l%E2%80%99apprenant-et-les-TIC.pdf>, consulté le 17 avril 2020

<sup>10</sup> M-J. BARBOT, V. TREMION, « De l'émancipation à l'autonomie : stabilisation et ouverture de possibles », Recherches & éducations, n°16, 2016, pp. 21-34, [en ligne :] <https://journals.openedition.org/rechercheseducations/2617?lang=en>, consulté le 18 avril 2020.

leur environnement économique et social et, si possible, d'agir collectivement sur cet environnement et, si possible encore, d'y modifier les rapports sociaux de domination dans un sens plus équitable<sup>11</sup> ». La lecture de cette définition fait écho à la politique d'intégration mise en place en Wallonie qui vise à fournir des outils à la personne étrangère ou d'origine(s) étrangère(s) afin qu'elle puisse se situer et agir dans de nouveaux contextes et qu'elle devienne un acteur à part entière de la société. Cette étude spécifie toutefois que cette compétence d'autonomie ne vaut pas chez tous les apprenants qui suivent des FAD<sup>12</sup>.

Outre fomenter l'autonomie des apprenants, les TIC proposent un panel de méthodes d'apprentissages qui offrent la possibilité au formateur de mettre à disposition des apprenants des outils pédagogiques pouvant correspondre aux profils particuliers de chacun<sup>13</sup>. Les formations citoyennes sont constituées d'un public dont la pluralité de profils est manifeste. Elles brassent non seulement des cultures variées, mais également des âges et des niveaux de langues très diverses. Par ailleurs, adapter une formation au profil des participants permet de mieux répondre à leurs besoins. Prenons, par exemple, deux profils distincts, une personne analphabète et une personne universitaire dont le besoin commun vise à mieux comprendre le fonctionnement de l'État belge. Si vous donnez à la première un texte à lire, ces besoins ne pourront pas être rencontrés. En revanche, diffuser une vidéo avec des images facilitera la compréhension pour la personne analphabète qui verra ses besoins davantage satisfaits. Au sein des formations citoyennes, répondre aux besoins du public constitue l'un des principes fondamentaux en vue d'une intégration qui fasse sens. En effet, selon Piaget, célèbre théoricien de l'apprentissage, les apprentissages seront d'autant plus efficaces et rapides qu'ils satisfont les besoins<sup>14</sup>. On aborde ici la question du sens de l'apprentissage, autrement dit, du *pourquoi apprendre*<sup>15</sup>.

<sup>11</sup> F. KIMBIMBI, « E-learning en formation d'adultes: quelle perspective émancipatrice », *Le Grain asbl*, 7 octobre 2013, p. 4, [en ligne :] <http://www.legrainasbl.org/images/PDF/articles/e-learningformationadultes.pdf>, consulté le 23 avril 2020.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>13</sup> M.-J. BARBOT, V. TREMION., *op. cit.*

<sup>14</sup> D. SENSI, *L'exercice des compétences pédagogiques/andragogiques de base. Formation en andragogie des formateurs et formatrices en citoyenneté*, DISCRI : Namur, 2019-2020, p.3.

<sup>15</sup> *Ibid.*



Enfin, l'autonomie favorise le développement de la métacognition<sup>16</sup>. Il s'agit par-là de développer la méthodologie apprendre à apprendre. Au-delà de la capacité à gérer son propre apprentissage, l'autonomie de l'apprenant renvoie à sa capacité à développer son esprit critique, à faire des choix, prendre du recul et agir de façon indépendante<sup>17</sup>. Cette autonomie métacognitive est une compétence précieuse pour favoriser le processus d'émancipation évoqué par la Région wallonne au sujet du parcours d'intégration.

## V. Compétence de participation citoyenne

Le déploiement de l'Internet et l'intégration de matériels interactifs et collaboratifs en ligne a grandement contribué à démocratiser la parole publique. N'importe quel citoyen aujourd'hui peut s'exprimer publiquement, développant, de ce fait, l'espace public.

La participation citoyenne renvoie à « l'engagement que chaque citoyen prend en tant que membre d'une collectivité<sup>18</sup> ». Celui-ci peut se réaliser à travers différentes actions : adhérer à un organisme non lucratif, manifester, signer une pétition, agir dans des actions citoyennes pour le climat, le vivre-ensemble, s'exprimer publiquement sur les réseaux sociaux, etc. Tous ces engagements citoyens sont des actes de participation, catalyseurs de liens sociaux entre les citoyens d'une société.

<sup>16</sup> La métacognition est l'ensemble des processus, des pratiques et des connaissances permettant à chaque individu de contrôler et d'évaluer ses propres activités cognitives, c'est-à-dire de les réguler. UNIVERSALIS, [https://www.universalis.fr/encyclopedie/metacognition/#i\\_0](https://www.universalis.fr/encyclopedie/metacognition/#i_0), consulté le 18 avril 2020.

<sup>17</sup> E. NISSEN, *Autonomie dans une formation hybride : qu'en dit l'apprenant ?*, Les Langues Modernes, Association des professeurs de langues vivantes (APLV), 2012, pp.18-27, [en ligne :] <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00785958/document>, consulté le 20 avril 2020.

<sup>18</sup> P. BROTCORNE, *Les outils numériques au service d'une participation citoyenne et démocratique augmentée. Les initiatives en Belgique francophone et les bonnes pratiques étrangères visant à renforcer l'expression citoyenne et la démocratie participative*. Étude réalisée par la Fondation Travail-Université pour Technofuturic à la demande du Gouvernement Wallon, FTU : Namur, 2012, p.9, [en ligne :] [http://www.ftu-namur.org/fichiers/TIC\\_participation\\_citoyenne.pdf](http://www.ftu-namur.org/fichiers/TIC_participation_citoyenne.pdf), consulté le 22 avril 2020.

On entend par les termes « démocratie ou citoyenneté numérique<sup>19</sup> », les actions numériques qui favorisent les activités déjà en place ou créent de nouvelles activités dans le domaine de la participation citoyenne. Dit autrement, la toile numérique entraînerait le développement, voire le renforcement de la participation à la vie sociale et politique. Derrière ce concept se trouve une diversité de pratiques, d'activités faisant intervenir les TIC : séances d'informations aux citoyens via un débat en ligne, pouvoir de codécision dans les affaires publiques, entre autres. Cinq axes de participation sont répertoriés : informer, consulter, impliquer, collaborer, autonomiser.

Les outils numériques non seulement soutiennent mais aussi, bien souvent, augmentent l'ensemble des niveaux de participation aux débats publics.

Les TIC, par la variété des formats numériques d'expression et de participation qu'elles offrent favorisent le développement de nouveaux types d'échanges, entre autres liés aux multiples possibilités et modalités des outils de conversation, de partage, de publication conjointe, etc.

Les formes d'interactions vont au-delà du domaine purement politique. Nombreux sont les échanges entre les citoyens et leur région dont les formes sont diverses, plurielles et subtiles<sup>20</sup>.

Au sein des formations citoyennes, un des enjeux est de pouvoir susciter cet engagement citoyen. Il s'agit, dans un premier temps, de leur faire prendre conscience de leur statut de citoyen à part entière qui ne se limite pas à la question de l'origine ou de la nationalité.

Il est question, ensuite, de rendre compte de leur rôle au sein du vivre-ensemble d'une société donnée. Si la citoyenneté se manifeste plus souvent par des actions sur le terrain, Internet se révèle être un outil qui a la capacité de toucher un nombre important de personnes. Il donne l'opportunité à tout le monde de pouvoir faire entendre sa voix. Tout le monde a, en effet, la possibilité de signer une pétition, de s'informer, de donner son avis sur des

<sup>19</sup> P. BROTCORNE, *op. cit.*, p. 11.

<sup>20</sup> P. BROTCORNE, *Les outils numériques au service d'une participation citoyenne et démocratique augmentée. Les initiatives en Belgique francophone et les bonnes pratiques étrangères visant à renforcer l'expression citoyenne et la démocratie participative*. Étude réalisée par la Fondation Travail-Université pour Technofutur à la demande du Gouvernement Wallon, FTU : Namur, 2012, [en ligne :] [http://www.ftu-namur.org/fichiers/TIC\\_participation\\_citoyenne.pdf](http://www.ftu-namur.org/fichiers/TIC_participation_citoyenne.pdf), consulté le 22 avril 2020.

forums, etc. On pourrait notamment citer l'exemple de la pétition contre la hausse des prix du carburant née sur la plateforme *change.org* en 2018 et qui pourrait être l'un des éléments initiateurs des regroupements des gilets jaunes en France<sup>21</sup>.

## VI. Compétence interculturelle

Par compétence interculturelle, il faut entendre l'ensemble des capacités requises pour interagir avec une personne ou un groupe de personnes de cultures différentes<sup>22</sup>

Pour atteindre cette compétence, et conformément à ce que le DISCRI propose, nous recourons à la démarche interculturelle qui s'opère en trois étapes : la décentration (prendre du recul sur qui on est, c'est-à-dire prendre conscience de nos valeurs, notre cadre de référence), la compréhension du système de l'Autre (s'intéresser à l'Autre, et à son cadre de référence) et la négociation (créer un espace commun interculturel via la médiation)<sup>23</sup>. Parmi les indicateurs des compétences interculturelles, on peut noter la position de l'individu orientée vers l'échange commun, la découverte de soi et la connaissance de l'Autre<sup>24</sup>. À noter que la démarche interculturelle ne peut se faire que lorsqu'un climat de sécurité et de bienveillance est préalablement instauré.<sup>25</sup>

<sup>21</sup> A. CLOOT, « Pétitions: *change.org*, outil ou leurre démocratique? », *Le Soir*, 14 décembre 2018, [en ligne :] <https://plus.lesoir.be/195644/article/2018-12-14/petitions-changeorg-outil-ou-leurre-democratique>, consulté le 18 mai 2020.

<sup>22</sup> R. ALSAHYOUNI BOU FADEL, *TIC et apprentissage de l'interculturalité*, Mémoire de licence en sciences de l'information et de la communication, Université Michel de Montaigne : Bordeaux, 2014.

<sup>23</sup> D. SENSI, *Pratique de la démarche interculturelle en andragogie*. Formation en andragogie des formateurs et formatrices en citoyenneté, DISCRI : Namur, 2019-2020.

<sup>24</sup> I. AUDRAS, T. CHANIER, « Acquisition de compétences interculturelles », *Lidil*, n°36, 2007, pp. 23-42, [en ligne:] <https://journals.openedition.org/lidil/2383#quotation>, consulté le 19 avril 2020.

<sup>25</sup> D. SENSI, *Les grands principes de la formation d'adultes en citoyenneté mis en pratique*. Formation en andragogie des formateurs et formatrices en citoyenneté, DISCRI : Namur, 2019-2020.

Plutôt que de relever en quoi la FAD permet ce type d'exercice, nous avons préféré repérer les obstacles à cette communication interculturelle dans un contexte virtuel.

Tout d'abord, et de manière assez intuitive, la distance entre individus issus de cultures différentes peut susciter des incompréhensions ou des simplifications langagières. Toutefois, selon la technologie utilisée, il est possible de pouvoir corriger et soutenir ces dissonances communicationnelles, en recourant par exemple à l'écriture si l'on utilise un TIC asynchrone (emails, blogs, forums, etc.). Si les échanges en lignes ne requièrent a priori pas de connaissances linguistiques plus élevées qu'en situation présente pour les déviations langagières mineures, cela se complexifie lorsque la distance culturelle impacte le registre pragmatique de la langue, c'est-à-dire l'utilisation de la langue dans un contexte défini. En effet, lorsqu'on apprend une langue étrangère, on reçoit surtout des connaissances linguistiques. La compréhension pragmatique, quant à elle, s'acquiert davantage par la socialisation. Or, par la libération des barrières spatio-temporelles et organisationnelles, ce manque pragmatique peut générer des incompréhensions plus profondes car elles touchent à la dimension culturelle dont nous n'avons pas conscience : il s'agit des implicites culturels. Ainsi, l'individu est amené à faire un transfert des registres pragmatiques de sa langue d'origine dans les autres sans s'en rendre compte. Ce glissement de sens sera généralement perçu comme intentionnel. Cela peut, par conséquent, induire des préjugés et entraver d'éventuelles corrections lors de l'échange. Ce type d'incompréhension peut également exister entre personnes parlant la même langue mais issues de cultures différentes. En effet, si la langue facilite de manière importante les rencontres, les différences culturelles peuvent compliquer les relations. Par culture, nous désignons la manière de s'exprimer, de penser, d'être, d'agir, etc.

Par ailleurs, le recours à des méthodes de communication différentes (dans le choix du média, dans la façon dont on l'utilise, notamment) peut provoquer des situations de malentendus voire créer des tensions organisationnelles si celles-ci ne se sont pas adaptées au contexte. En effet, alors que certains usages des technologies dans une culture peuvent s'avérer pertinents et efficaces pour atteindre un objectif défini, une autre culture pourra ne pas être à l'aise avec cet usage et avoir des attentes, des attitudes, des préférences autres pour réaliser ce même objectif. En Chine, les travailleurs prêtent fortement attention à la gestuelle ou aux expressions implicites pour mieux comprendre un élément. En Allemagne ou en Flandre, les approches sont, quant à elles, plus abruptes et directes. Dans le cadre d'une collaboration entre les

équipes chinoises et allemandes ou néerlandaises, l'utilisation de l'email ou du chat peut dès lors entraîner des frustrations ou des incompréhensions du côté des chinois <sup>26</sup>.

Enfin, la distance issue entre des individus de cultures différentes impacte les échanges sociaux. Cela est d'autant plus vrai en l'absence du non-verbal. Fonctionner sans ce non-verbal rend plus difficilement percevable la dimension émotionnelle. Cela est également renforcé par un manque de visibilité du contexte dans lequel se trouve l'interlocuteur. Cette complication des interactions peut affaiblir la prise de conscience des différences et, par là même, allonger le temps d'approvisionnement des particularités de la culture de l'autre. Dès lors, cette thèse s'accorde à dire que la formation à distance, par sa nature virtuelle, peut « maintenir plus longtemps la distance culturelle entre les différentes parties prenantes » <sup>27</sup>.

C'est là où la formation à distance rencontre sans doute le moins l'atteinte des objectifs d'intégration. En effet, la formation à la citoyenneté ne peut se concevoir sans une approche interculturelle et une méthodologie participative. Cette approche interculturelle, comme nous l'avons relevé plus haut, repose sur trois étapes. Le processus implique de se rencontrer, d'échanger, de développer des liens, d'interagir, d'écouter, de partager <sup>28</sup>. Force est de constater que les dimensions et les formes d'interactions possibles sont nettement restreintes derrière un écran. Par extension, la toile ne permet pas non plus d'instaurer facilement une dynamique de groupe et un climat de sécurité, essentiels au développement de liens sociaux et au renforcement de la cohésion sociale.

<sup>26</sup> L. CHOTARD, 11 pays, 11 cultures d'entreprises : la vie de bureau à travers le Monde, Go Global, 4 juillet 2018, [en ligne :] <https://fr.textmaster.com/blog/differences-pays-culture-entreprise>, consulté le 5 mai 2020.

<sup>27</sup> C. CUSUMANO, *op. cit.*

<sup>28</sup> D. SENSI, *Pratique de la démarche interculturelle en andragogie*, *op. cit.*

## VII. Quelle place pour le numérique dans les formations citoyennes ?

Nous l'avons abordé dans l'introduction, l'hypothèse de développer des FAD vient principalement de l'émergence du contexte de pandémie et de confinement que nous connaissons depuis plusieurs mois maintenant. Avec cette publication, nous avons souhaité évaluer la pertinence de transformer cette contrainte en opportunité.

Notre analyse, basée sur l'expérience du CPCP dans les formations citoyennes et sur la littérature portant sur les FAD, nous a permis de repérer deux objectifs définis par la Région wallonne pour les formations citoyennes auxquels les FAD peuvent répondre. Elles semblent même apporter une plus-value complémentaire aux séances présentiels. D'une part, comme nous venons de le relever, la FAD participe implicitement au développement des compétences liées à l'autonomie. D'autre part, de par les opportunités qu'offre internet à ce niveau, les FAD contribuent également à l'objectif de développer la citoyenneté. Pouvoir travailler ces deux objectifs à distance offre l'opportunité au formateur et au groupe de s'attarder davantage sur l'apprentissage de la compétence interculturelle en présentiel, compétence cruciale pour que cette formation à l'intégration fasse sens. Enfin, un autre aspect qui n'a pas été abordé jusqu'ici vient renforcer l'attention portée à la FAD dans le cadre des formations citoyennes. En effet, la FAD soulage les participants de leur éventuelle difficulté à être physiquement présents durant l'ensemble des 60 heures que comporte la formation. Les raisons sont nombreuses et diverses : familiales (enfants à charge qu'il faut récupérer à l'école, qu'il faut faire garder (en soirée)) ; professionnelles (horaires difficiles à combiner avec les heures de travail) ; logistiques (difficultés de déplacements en transports en commun, longue distance entre le domicile et le lieu de formation), etc. Ces difficultés concernent globalement un tiers des participants que nous rencontrons dans les formations.

---

## Conclusion

---

Le sujet des FAD dans le cadre des formations citoyennes constitue une question neuve. De prime à bord, intégration et interculturalité semblent mal s'accorder avec numérique et virtuel. Le chantier est donc vaste et, a priori, peu débroussaillé. Cette publication n'a pas vocation à démontrer que la FAD doit ou ne doit pas être utilisée dans le cadre des formations citoyennes. En effet, pour répondre à cette question, plusieurs paramètres sont à prendre en compte tels que la fracture numérique, le public cible, les outils pédagogiques utilisés dont nous ne tenons pas compte dans notre analyse. Par ailleurs, il n'existe pas encore d'études de terrain qui puissent faire état de la pertinence des FAD dans le domaine des formations citoyennes.

Cette publication ouvre, en revanche, une fenêtre de réflexion sur le lien entre les objectifs des formations citoyennes, d'une part, et le dispositif des FOAD, d'autre part. En effet, si l'analyse manque de données empiriques et demande à être poussée plus loin, elle a néanmoins pu dégager des liens intéressants entre certaines compétences recherchées au travers des formations citoyennes et le recours au virtuel. Les compétences relatives à l'autonomie et à l'engagement citoyen semblent, en effet, pouvoir être travaillées avec pertinence sans nécessiter une présence physique a contrario de la compétence interculturelle. Cette dernière est pourtant primordiale dans la dynamique relative au processus d'intégration. Si donc, en termes de compétences, la FAD ne permet pas d'atteindre l'entièreté des objectifs fixés dans les décrets, elle apparaît néanmoins complémentaire aux séances en présentiel.

Les externalités auxquelles nous faisons face actuellement doivent également être prises en compte. La crise sanitaire aura bloqué le pays et la situation de milliers de personnes pendant de longues semaines.

Au milieu de cette crise sanitaire, certains individus engagés au sein du parcours d'intégration se retrouvent dans l'urgence d'avancer dans leur dossier. Il est donc important pour les opérateurs de terrain de maintenir un contact avec les participants, en cas de confinement.

Dans cette conjoncture, ne serait-il pas pertinent d'imaginer une formation hybride incluant du présentiel et du virtuel ? C'est notre question de départ. Il nous semblerait, en effet, opportun de pouvoir proposer des séances adaptées aux objectifs du programme de formations citoyennes en ciblant les compétences à travailler selon le contexte sanitaire.

Les compétences interculturelles pourraient ainsi être travaillées en présentiel, tant que celui-ci est possible. En cas de confinement et de recours aux séances à distance, le formateur se concentrerait d'abord sur les compétences liées à l'autonomie. Enfin, les compétences propres à l'engagement citoyen pourraient, en fonction du contexte, être traitées à la fois à distance et à la fois en présence du formateur.

Dans ce contexte qui nous contraint à repenser nos modes de travail habituels, qui plonge notre monde et notre quotidien dans un nouveau paradigme, bien que la formation à distance ne soit pas la panacée, la réflexion mérite d'être partagée. Et, si l'avenir en décide ainsi, l'expérience d'être vécue. Nous ne manquerons pas de partager celle-ci dans la continuité de cette note d'analyse, si cela devait être le cas.

\*\*

Stéphanie Ghuysen est formatrice et coordinatrice du projet FIC-AOC au sein du Pôle Formations du CPCP. Elle est titulaire d'un master en sciences de la population et du développement, orientation coopération Nord-Sud.







GHUYSEN Stéphanie, *Intégration citoyenne via le numérique. Une chimère ?*,  
Bruxelles : CPCP, Analyse n° 420, 2020, [en ligne :] [http://www.cpcp.be/  
publications/integration-numerique](http://www.cpcp.be/publications/integration-numerique).

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS !

Animation, conférence, table ronde... n'hésitez pas à nous contacter,  
Nous sommes à votre service pour organiser des activités sur cette thématique.

**[www.cpcp.be](http://www.cpcp.be)**



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Et si le pari aujourd'hui était de réunir deux mots, a priori, antinomiques ? Et si accorder « intégration citoyenne » et les « outils numériques » pouvaient avoir du sens ?

À travers cette publication, l'objet est d'explorer les possibilités et la pertinence de réaliser des formations citoyennes, inscrites au sein du parcours d'intégration wallon, via l'écran et une connexion Internet/wifi. Si l'option en tant que telle paraît de prime à bord loufoque voire déconnectée de la réalité, elle se veut au contraire bien ancrée dans le réel et répondre à un contexte qui limite, voire supprime les contacts physiques empêchant, par conséquent, une certaine catégorie de la population (primo-arrivants ou en demande d'obtention de la nationalité belge) de voir leur dossier avancer. Par ailleurs, le numérique, lui, n'attend pas pour grappiller les échelons de l'outil indispensable au quotidien de tout citoyen. Sans regarder en arrière, il continue son ascension. Dans ce cadre, de la démarche saugrenue émerge la démarche « à propos ». Au sein de cette analyse, après un rappel de la définition de ce qu'est une formation à distance ainsi que du contexte et objectifs des formations citoyennes, nous tentons d'analyser dans quelles mesures les compétences visées au sein ces modules citoyens peuvent être atteintes via le numérique.

### **Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation**

Avenue des Arts 50, bt6 - 1000 Bruxelles

**0493 94 89 43 | [info@cpcp.be](mailto:info@cpcp.be)**

**[www.cpcp.be](http://www.cpcp.be) | [www.facebook.com/CPCPasbl](https://www.facebook.com/CPCPasbl)**

Toutes nos publications sont disponibles en téléchargement libre :  
**[www.cpcp.be/publications/](http://www.cpcp.be/publications/)**